



# COMMISSION DES ACTIONS SOCIALES ET CITOYENNES

## PROCES-VERBAL

---

**REUNION du 19 JUILLET 2024**

---

**Présents :** CHEVALLIER Martine, GALLE Philippe, GILLET Jean-Claude.

---

**Assiste :** DURAND Fabrice (Directeur Administratif)

---

Début de la réunion : 10h00

### **1- BILAN SERVICE CIVIQUE 2023-2024**

Compte tenu du cahier des charges imposé aux clubs d'accueil pour l'encadrement d'un Volontaire en Service pour cette saison 2023-2024 :

- Tuteur formé au module « découverte du rôle de tuteur » (1 journée)
- Formation obligatoire au PCS1 pour les Volontaires non formés depuis moins de deux ans.
- Formation obligatoire à la F.C.C. (Formation Civique et citoyenne à pour chaque Volontaire
- Remise du Bilan nominatif en fin de mission pour chaque Volontaire
- Réalisation de 10 actions P.E.F. (Programme Educatif Fédéral) pour le compte du club.
- Réalisation d'une action citoyenne pour le compte du club (Gestes qui sauvent, Octobre Rose, Téléthon ou Stade sans tabac).
- ou Réalisation d'une action de promotion d'une nouvelle pratique de football (futnet ou foot en marchant ou Foot Adapté). Cette action « nouvelle pratique » doit se faire en collaboration avec le District d'Indre-et-Loire dans le cadre du développement de ces pratiques.
- Adhésion au dispositif Puissance foot d'accompagnement scolaire si accueil de 3 volontaires et plus.

La Commission relève que les clubs suivants n'ont pas respecté les obligations prévues car il manque un ou plusieurs éléments :

- AMBOISE. (1 Volontaire) 1 action Foot en marchant non réalisée
- AVOINE AOCC 3 bilans nominatifs non remis, 3 Attestations de paiement non remis, 1 FCC non réalisée, 1 action Foot en marchant non réalisée
- AZAY-CHEILLE 1 FCC non réalisée, 10 actions PEF non réalisées au 30 juin
- JOUE PORTUGAIS 1 bilan nominatif non remis, 1 Attestation non remise
- LA RICHE 1 arrêt SC avant fin du contrat
- LOIRE ET VIGNE 1 bilan nominatif non remis, 1 Attestation non remise
- MONTBAZON 1 bilan nominatif non remis, 1 Attestation non remise, 12 actions PEF non réalisées
- OUEST TOURANG. 1 bilan nominatif non remis, 1 Attestation non remise
- ST CYR 4 actions citoyennes non réalisées
- PAYS LANGEAISIEEN 1 bilan nominatif non remis, 1 Attestation non remise, 3 actions PEF non réalisées
- TOURS FASS 1 Attestation de paiement non remise
- TOURS ACP 1 action Foot en marchant, 2 Attestations non remises
- TOURS FC 2 actions citoyennes non réalisées, 2 Attestations non remises, 17 actions PEF non réalisées
- TOURS SUD 3 actions citoyennes non réalisées,
- VAL DE VEUDE 1 arrêt SC avant fin du contrat

- VEIGNE 1 action citoyenne non réalisée, 2 Bilans non remis, 2 Attestions non remises, 5 actions PEF non réalisées

La Commission félicite les clubs d'accueil du District pour la réalisation d'une action citoyenne :

- 16 clubs ont organisé au moins une session Gestes qui sauvent
- 5 clubs ont organisé une action Octobre Rose
- 5 clubs ont organisé une action Téléthon
- 4 clubs ont organisé l'action Stade sans tabac
- 8 clubs se sont engagés dans le dispositif d'accompagnement scolaire Puissance Foot mais aucun retour, aucun bilan.

## **2- DEMANDES CLUBS SERVICE CIVIQUE 2024-2025**

La Commission prend connaissance de la liste des clubs candidats à l'accueil de Volontaire en Service civique pour la saison 2024-2025 et du nombre de postes demandés (plus de 80).

Compte tenu des obligations non respectées par certains clubs en 2023-2024,

Compte tenu du nombre de poste attribués au District d'Indre-et-Loire par la Ligue : 60

La Commission décide du nombre de poste de Volontaires attribués par clubs : 66 dont 1 par le District.

Cf. Annexe.

## **3- CAHIER DES CHARGES SERVICE CIVIQUE 2024-2025**

La Commission établit le cahier des charges pour les clubs d'accueil avec les orientations suivantes :

- Tuteur formé au module « découverte du rôle de tuteur » (1 journée) depuis moins de 3 ans.
- Formation obligatoire au PCS1 pour les Volontaires non formés depuis moins de deux ans.
- Formation obligatoire à la F.C.C. (Formation Civique et citoyenne à pour chaque Volontaire
- Formation obligatoire à l'animation et à la gestion du P.E.F. (3 dates proposées)
- Remise du Bilan nominatif en fin de mission pour chaque Volontaire
- Remise de l'Attestation de paiement mensuel pour chaque volontaire
- Réalisation de 15 actions P.E.F. (Programme Educatif Fédéral) pour le compte du club à raison de 2 actions par mois.
- Réalisation d'une action citoyenne pour le compte du club à choisir parmi celles proposées par le dispositif fédéral Marquer Demain :
  - Gestes qui sauvent,
  - Octobre Rose,
  - Téléthon ou actions similaires
  - Stade sans tabac
  - Collecte de vêtements et denrées alimentaires ou jouets (Secours Populaire ou Croix Rouge).
- ou Réalisation d'une action de promotion d'une nouvelle pratique de football (futnet ou foot en marchant ou Foot Adapté). Cette action « nouvelle pratique » doit se faire en collaboration avec le District d'Indre-et-Loire dans le cadre du développement de ces pratiques.
- Adhésion au dispositif Puissance foot d'accompagnement scolaire si accueil de 3 volontaires et plus.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel Général du District d'Indre et Loire de Football (secretariat@indre-et-loire.fff.fr), dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF et 44 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts : - dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification ou publication.

**Martine CHEVALLIER**



**Présidente**

**Annexe :** Nombre de poste de volontaire Service Civique attribués par club (Total 80 demandes)

<b>Clubs</b>	<b>Nombre de poste attribués</b>	<b>Commentaires</b>
AMBOISE A.C.	2	2 postes si Action Foot en marchant 2023-24 réalisée
AZAY-CHEILLE S.C.	2	2 postes si FCC Louis CHALONS fournie
AVOINE O.C.C.	1	1 poste si éléments manquants 2023-24 fournis
BERRY TOURAINE F.C.	0	Aucun tuteur. Non-respect du cahier des charges en 2022-23
BOUCHARDAIS A.F.	2	
BOURGUEILLOIS A.V.	1	Tuteur à former
CHANCEAUX A.S.	2	
CHAMBRAY F.C.	2	
CHARGE E.S.	2	2 postes si candidatures en retard acceptée par la Ligue
FONDETTES A.S.	2	
ETOILE VERTE F.C.	1	
GATINE CHOISILLE FC	2	
JOUE F.C.T.	0	Difficultés structurelles dans le club
JOUE PORTUGAIS U.S.	1	1 poste si éléments manquants 2023-24 fournis
LA MEMBREOLLE-METTRAY	2	
LA RICHE R.	2	2 postes si candidatures en retard acceptée par la Ligue
LA VILLE AUX DAMES E.S.	2	
LOCHES A.C.	2	
LOIRE ET VIGNE U.S.	1	1 poste si éléments manquants 2023-24 fournis
LUYNES A.S.	1	
NOTRE DAME D'OE E.S.	1	
MONNAIE U.S.	2	
MONTBAZON U.S.	1	1 poste si éléments manquants 2023-24 fournis

MONTLOUIS F.C.	3	2 tuteurs – Dispositif Puissance Foot à mettre en place
MONTS A.S.	2	
OUEST TOURANGEAU F.C.	2	2 postes si éléments manquants 2023-24 fournis
PARCAY-MESLAY F.C.	1	Tuteur bénévole à former
PAYS LANGEAISIEEN F.C.	1	1 poste si éléments manquants 2023-24 fournis
PAYS MONTRESOROIS ECF	1	Tuteur salarié à former
RENAUDINE U.S.	1	
REIGNAC-CHAMBOURG V.I.	1	
ST AVERTIN A.S.	3	
ST CYR E.B.	3	
ST MARTIN LE BEAU	1	
STE MAURE-MAILLE F.C.	1	
ST PIERRE U.S.	3	2 tuteurs – Dispositif Puissance Foot à poursuivre
TOURS A.C.P.	0	Eléments manquants 2023-24 à fournir
TOURS FC	0	Eléments manquants 2023-24 à fournir
TOURS ST SYMPHORIEN F.A.	1	1 poste si éléments manquants 2023-24 fournis
TOURS SUD A.S.	2	1 poste si éléments manquants 2023-24 fournis et candidature en retard acceptée par la Ligue
TOURS TURKS F.K.	0	Ecole de football inexistante
VAL DE CHER F.C.	2	
VAL DE VEUDE E.S.	1	
VALLEE DU LYS A.S.	1	
VALLEE VERTE E.S	1	
VEIGNE C.S.T.	0	Eléments manquants 2023-24 à fournir
YZEURES-PREUILLY	1	Tuteur salarié à former.
DISTRICT 37 de FOOTBALL	1	